



# Léman'Œil

Magazine d'informations municipales de Publier N° 117

Mai 2025



# SOMMAIRE

N°117 Mai 2025



(Re)Voir



Comprendre

La gestion des finances communales



S'informer



Découvrir

Le centre sportif a 30 ans



Rencontrer

Françoise Vason



Sortir



S'exprimer



État civil

Journal d'informations  
municipales de la Ville de  
Publier N° 117 - Mai 2025

Directeur de la publication : M.le Maire  
Jacques Grandchamp Réalisation :  
service communication

Photos : service communication, Philippe  
Béchet

Imprimerie Estimprim

Siège social : Z.A. à la Craye - 25110  
Autechaux Tirage : 5 000 exemplaires



# ÉDITO



Cette édition printanière du Léman'Œil est particulièrement dense car elle correspond à deux événements majeurs d'une annuité municipale : le compte rendu de notre gestion budgétaire et le point de notre révision du PLU qui engagera notre commune pour les quinze prochaines années.

Dans la continuité des années précédentes notre budget accorde une part importante aux investissements, jamais atteinte avant notre prise de fonctions. Cela se voit sur le terrain par le nombre d'aménagements, le nombre de projets nouveaux, et la remise en état progressive des bâtiments communaux longtemps négligée par le passé. Ainsi la Cité de l'eau bénéficie depuis trois ans d'investissements lourds pour traiter ses carences structurelles : chauffage, éclairage, isolation thermique, sécurisation des bassins et depuis peu qualité de l'air. Ce dernier point pouvant impacter la santé des agents et des usagers, nous avons pris la décision de fermer le centre nautique pour une période certes longue mais imposée par les procédures administratives de façon à éliminer tout risque sanitaire. En agissant ainsi, comme nous l'avons fait par le passé sur d'autres sites, nous agissons en élus responsables et je vous remercie très sincèrement de nous avoir très majoritairement approuvé.

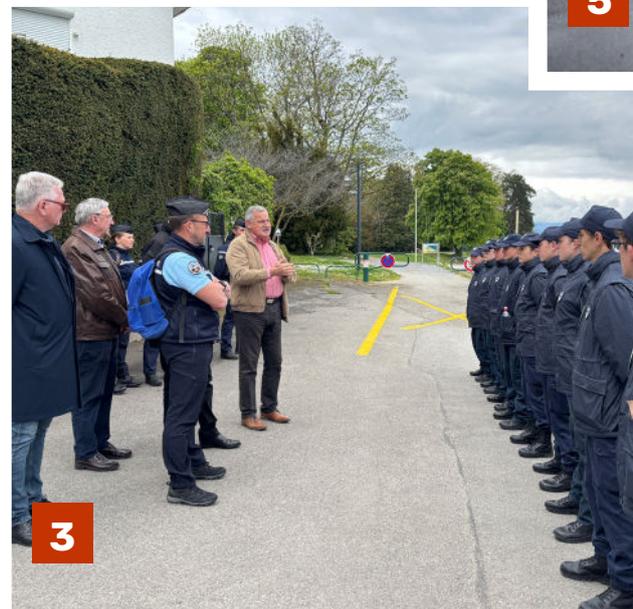
Lors de la réunion publique du 15 avril dernier, nous vous avons présenté la révision de notre PLU ainsi que ses deux volets essentiels : la requalification du chef-lieu et la réalisation du village portuaire. Cette démarche constitue une feuille de route incontournable qui nous permettra de maîtriser et accompagner le développement de notre commune en sanctuarisant les secteurs d'aménagements prioritaires et en préservant les espaces naturels et agricoles, en améliorant les mobilités et en développant les énergies nouvelles plus respectueuses de l'environnement. Cette révision du PLU sera proposée à l'approbation du conseil municipal lors de sa réunion en mai, puis soumise à l'automne à son examen par le commissaire enquêteur.

S'agissant des travaux visibles que j'évoquais, vous pouvez suivre actuellement le chantier de notre future salle des fêtes pour laquelle nous vous solliciterons de façon à lui donner un nom qui la rattache symboliquement à notre commune. Très prochainement vous pourrez assister aux premiers travaux d'aménagement de notre future maison de santé et d'un parking public qui viendront compléter la réalisation en cours de l'école Saint-Exupéry et donner à ce secteur un visage nouveau, préfiguration du futur village portuaire voisin. L'avenue de Savoie, enfin, ne sera pas en reste avec trois secteurs d'aménagements : les carrefours avec la rue de Rouly et avec la rue des Branches, l'arrêt de bus d'Avonnay. Ces trois chantiers, qui répondent à d'évidentes raisons de sécurité, résultent directement de nos rencontres de quartier et des échanges fructueux que nous avons pu avoir avec tous les riverains.

En cette période de l'année, avant la saison estivale, il n'est pas inutile de renouveler à chacun des consignes de sécurité et quelques règles de comportement que malheureusement l'actualité nous rappelle cruellement, avec l'agression inqualifiable commise à Evian contre le sapeur-pompier volontaire Niccolò SCARDI. Nous sommes plus que jamais aux côtés de nos soldats du quotidien que sont nos sapeurs-pompiers, nos policiers et nos gendarmes, derniers défenseurs de nos libertés et de nos valeurs que portaient Sabine OPPILLIART, notre sous-préfète, et Yannick ROCHAIS, conseiller municipal d'Evian et conseiller communautaire que nous n'oublions pas.

Jacques Grandchamp

# (Re)Voir





4



6

**1. 80 ans** Journée nationale de la Déportation le 27 avril, Victoire du 8 mai 1945, les cérémonies patriotiques du printemps ont solennellement marqué les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale. **2. Chocolat** La troisième édition de la chasse aux œufs organisée par la mairie a de nouveau affiché complet avec 120 inscrits le 19 avril. Enfants et parents sont partis à la recherche d'œufs cachés dans le parc de la Mairie à échanger contre du bon chocolat. **3. Exercices** Venus de tout le département, 30 cadets de la gendarmerie ont participé à une journée d'exercices sur le littoral publiérain le 24 avril. Accompagné de deux de ses adjoints, le Maire Jacques Grandchamp a tenu à saluer « *la relève* ». **4. Campagne** Les classes de CE2 et de CM1 des trois groupes scolaires de la commune ont reçu la visite de leurs élus référents début mai afin de découvrir le projet du conseil municipal des enfants. Les jeunes candidats entreront ensuite en campagne en vue des élections prévues le 20 juin. **5. Record** Avec 700 inscrits pour ses deux courses et sa marche, la Capéçone du 13 avril a battu son record de participation. Le ciel menaçant n'a pas entamé l'enthousiasme des coureurs et des bénévoles de Lou Couratis Deu Chablais. **6. Mécanique** La journée nationale des véhicules d'époque du 27 avril a réuni les passionnés de belle mécanique du Chablais. Toute la journée, le parking de la Cité de l'eau a vu défiler de belles voitures et de nombreux visiteurs pour le plus grand plaisir de l'association Auto Rétro Club du Léman.

## Maîtrise des charges et investissements : les principes budgétaires de Publier

*Le budget de Publier se distingue ces dernières années par la montée en puissance des investissements. De nombreux projets ont ainsi pu voir le jour et participent au développement et à l'attractivité de la commune.*

Le budget principal et les budgets annexes (port, cimetière, ZAC de La Rive), votés chaque année avant le 15 avril par le conseil municipal, sont composés d'une partie fonctionnement pour la gestion quotidienne et d'une partie investissement pour les projets ponctuels et d'envergure. Depuis 2020, le choix de la municipalité a été de favoriser les investissements pour mener à bien de nombreux projets structurants pour les Publiérains tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

### Maîtrise des charges

Les charges de fonctionnement étaient de 14,2 millions d'euros en 2019 pour atteindre 15,2 millions fin 2024. Les effectifs de la commune sont passés de 151 agents fin 2019 à 155 fin 2024. Malgré la progression de la masse salariale de 5% en moyenne par an (5,4 millions en 2019 pour 7,2 millions en 2024), **les charges de fonctionnement ont été contenues dans une progression inférieure à 1,5% par an.**

100

Le service de gestion comptable de la Direction des finances publiques vient d'attribuer à la commune de Publier la note maximale (100/100) pour la qualité de ses travaux comptables tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.



« Cette gestion vertueuse a permis d'amortir la progression de la masse salariale, conséquence de la recherche de compétences nouvelles. »

(James Walker, Adjoint aux finances et aux affaires générales)

### Un ambitieux plan d'investissement

Adjoint aux finances, James Walker revient dans le temps : « Depuis plusieurs années notre commune était en sous-investissement, soit 2 millions d'euros par an (jusqu'au début des travaux du groupe scolaire Simone Veil). Nous sommes progressivement passés à 5 millions puis à 9 millions d'euros d'investissement par année avec une contrainte : ne pas augmenter l'endettement de début de mandat ».

#### Comment cela a été possible ?

- En comprimant les charges de fonctionnement
- En systématisant la recherche de subventions
- En obtenant l'augmentation des reversements de fiscalité qui nous étaient dus par l'intercommunalité

Quelques exemples : extension et réhabilitation du groupe scolaire Saint-Exupéry, construction de la nouvelle salle des fêtes, création d'un quai à La Rive, réaménagement de la plage municipale, réhabilitation de la mairie, mise en accessibilité de la buvette Souriane, modernisation de Méserier, sécurisation de voiries (Martelin, Vieux Village, Maxima, rue du Belvédère et virage de Crochet).



La future salle des fêtes



Le nouveau quai



# Les grandes lignes du budget 2025

Le budget de l'année 2025 a été voté dans la lignée des précédents, à l'unanimité par le conseil municipal.

Voté lors de la séance du conseil municipal du 5 avril, le budget primitif de la commune se veut à la fois prudent et volontariste, dans la continuité des exercices précédents. Prudent avec des dépenses de fonctionnement de 15,7 millions d'euros prévues « *compte tenu des incertitudes qui pèsent au national* » explique l'Adjoint aux finances et aux affaires générales James Walker et volontariste avec la poursuite des investissements en cours pour un niveau de dépense de 14 millions d'euros. Concernant les recettes, une nouvelle fois, **les élus ont voté le maintien des taux d'imposition pour 2025.**

## 400 000

Le budget dédié aux subventions pour les associations de Publier s'élève à 400 000 euros. Chaque année, près de 70 dossiers de demandes de subventions sont traités par les services.

### Services à la population *(scolaire, social, sport, culture)*



Budget  
fonctionnement  
**64,68%**



Budget  
investissement  
**33,83%**

### Amélioration du cadre de vie



Budget  
fonctionnement  
**18,42%**



Budget  
investissement  
**36,35%**

### Sécurité et mobilité



Budget  
fonctionnement  
**7,78%**



Budget  
investissement  
**16,07%**

## Révision du plan local d'urbanisme : la vision de la municipalité

*Le projet du nouveau plan local d'urbanisme a été présenté aux Publiérains lors de la réunion publique du 15 avril. Près de 350 personnes ont assisté à ce rendez-vous.*



*Les habitants ont pu prendre connaissance du nouveau zonage.*

Règlement, plan de zonage, OAP (orientations d'aménagement et de programmation), la réunion publique consacrée à la révision du plan local d'urbanisme a permis aux élus de présenter dans le détail leur projet pour le développement de Publier à l'horizon 2040. « *Notre perspective est de garder une population municipale inférieure à 10 000 habitants, nous ne faisons pas la course à la population* » a d'emblée rappelé le Maire Jacques Grandchamp.

### **Des espaces mieux protégés**

Le cabinet d'urbanisme VE2A qui accompagne la commune dans cette procédure a ensuite expliqué les principaux changements à venir avec l'idée d'une urbanisation raisonnée et la protection des secteurs d'habitation existants (hameaux, zones pavillonnaires) afin de **préserver la qualité de vie des quartiers et leur environnement.**

Attentifs, les près de 350 participants ont ainsi pu découvrir le nouveau zonage ainsi que l'intégration des projets structurants sur le territoire de Publier (collège, contournement sud du chef-lieu, arrêt ferroviaire à La Botte, etc). Le temps consacré aux questions des habitants a permis d'éclairer plusieurs

points (hauteur des constructions, stationnement automobile, logements sociaux, etc).

*L'intégralité de la réunion publique est disponible en vidéo sur le site [ville-publier.fr](http://ville-publier.fr).*

### **Enquête publique cet automne**

Ce projet de PLU sera arrêté lors du conseil municipal du 26 mai, il sera ensuite transmis aux PPA (personnes publiques associées : communes voisines, services de l'État, SIAC du Chablais, chambre d'agriculture, chambre du commerce, etc) afin de collecter leurs remarques. **Les habitants pourront ensuite s'exprimer dans le cadre de l'enquête publique prévue cet automne.** L'objectif de la municipalité est d'approuver le document finalisé à la fin de l'année 2025.

### **Comment consulter les documents ?**

Les documents du futur PLU (plan de zonage, règlement, etc) seront disponibles en mairie et sur le site [ville-publier.fr](http://ville-publier.fr) début juin 2025 après l'arrêt du PLU voté par le conseil municipal.



# Deux secteurs amenés à se développer

Les secteurs du chef-lieu et de La Rive font l'objet de principes d'aménagement spécifiques dans le futur PLU en lien avec les souhaits des habitants exprimés lors des concertations citoyennes.



Nota bene : cette disposition est une hypothèse de travail et non un projet définitif

Au chef-lieu, l'objectif est de réaménager le plan de circulation afin de faire respirer le centre et de lui donner une nouvelle attractivité commerciale.

## Le chef-lieu

La concertation citoyenne de 2023 a surtout fait ressortir le besoin de commerces de proximité pour les habitants et d'apaisement de la circulation automobile. Des doléances déjà prises en compte par la municipalité avec le projet de supérette à la place de la salle polyvalente qui pourrait voir le jour avant la fin de l'année et avec le rachat de l'Albertine qui permet de maintenir un service de restauration au chef-lieu. Quant à la présence automobile, la révision du plan de circulation avec le projet d'un contournement à l'est permettra un gain d'espace au cœur du chef-lieu où pourra être aménagée une grande place piétonne.



Nota bene : cette disposition est une hypothèse de travail et non un projet définitif

À La Rive, priorité donnée aux espaces verts autour d'une halle centrale.

## La Rive

Déjà dynamisé avec l'installation du marché, le secteur de La Rive va prendre encore plus d'importance dans le futur. Les habitants, dans leurs réponses à la concertation citoyenne, ont insisté pour conserver le caractère piéton et paysager du site. Les grands principes retenus par la municipalité sont conformes à cette forte demande avec un grand espace vert à aménager autour d'une halle centrale qui pourra accueillir le marché et des animations ainsi que la réalisation de cheminements dédiés aux mobilités douces. Afin de répondre aux contraintes de densification imposées par le Scot du Chablais (schéma de cohérence territoriale), des logements sont aussi prévus avec notamment le projet d'une résidence sénior. Les stationnements seront déplacés sur le parking qui sera aménagé en 2026 (voir page 12).

## Le centre nautique demeurera fermé jusqu'au remplacement de son système de ventilation

*En vertu du principe de précaution et en raison de l'obsolescence de son système de ventilation, le centre nautique de la Cité de l'eau est fermé au public.*

Les importantes affluences au centre nautique de la Cité de l'eau pendant les vacances d'hiver ont confirmé une dégradation persistante de la qualité de l'air à proximité des bassins. Malgré les mesures préventives mises en place, qui ont permis de garder le site en partie ouvert au public, et des analyses plus rassurantes en date du 03 avril 2025, force est de constater que la résolution complète de cette situation nécessite le remplacement de l'ensemble du système de ventilation.

**Dans ces conditions, la municipalité de Publier a décidé la prolongation de la fermeture du centre nautique jusqu'aux vacances de la Toussaint.** Ce délai est malheureusement imposé par les règles de la commande publique, la disponibilité des entreprises et la fourniture des pièces pour réaliser un chantier d'ampleur indispensable qui garantira un fonctionnement optimal et durable du centre nautique.

Consciente du désagrément que cette décision entraîne pour les nombreux usagers, la municipalité qui supporte seule le financement de ce centre sportif d'intérêt intercommunal, mettra tout en œuvre pour en réduire les effets. L'ouverture de la plage municipale est ainsi avancée au 6 juin et maintenue au-delà des dates habituelles, selon les conditions météorologiques.

*Pour la gestion des abonnements, contacter [centre.nautique@ville-publier.fr](mailto:centre.nautique@ville-publier.fr)*



« **Nous appliquons le principe de précaution. Nous ne prendrons aucun risque sanitaire pour les agents et les usagers.** »

(Jacques Grandchamp, Maire)

### La plage se refait une beauté avant l'été

Décompactage et aération du sol puis sablage et enfin semis de gazon, la partie sud de la plage municipale a été bien préparée pour la belle saison par l'équipe des espaces verts.

Les zones les plus abîmées ont été reprises avec du gazon de placage en rouleau afin de garantir une prise rapide de la nouvelle pelouse. 300 m<sup>2</sup> ont ainsi été traités





# La future salle des fêtes prend forme, trouvez lui un nom !

Ouvert à tous !  
**13 juillet**  
découverte du  
chantier



La construction de la nouvelle salle des fêtes suit son cours. La structure du bâtiment est prête, la dalle est coulée et les équipes en charge de la charpente ont commencé leur œuvre. Cette salle appartiendra à tout le monde, aux habitants comme aux associations.

**La municipalité a donc décidé dans l'esprit participatif qui la caractérise, d'en confier le choix du nom aux Publiérains.** Avec ses baies vitrées et ses terrasses qui donnent à la fois sur le chef-lieu et

sur le littoral, les élus et le cabinet d'architecte 58 bis ont souhaité faire de cette salle **un symbole d'union**. Les habitants sont donc invités à envoyer leurs propositions dans cet esprit d'unité entre les deux parties de la commune. Après une première sélection, la population sera de nouveau sollicitée pour un vote final.

*Envoyez vos idées à [communication@ville-publier.fr](mailto:communication@ville-publier.fr) jusqu'au dimanche 29 juin.*

## Le carrefour des routes du Vieux Mottay et de la Dranse sécurisé



**L'ensemble des aménagements sur le carrefour et la route du Vieux Mottay bénéficie d'une enveloppe de 250 000 euros ttc.**

Le carrefour entre les routes du Vieux Mottay et de la Dranse va être aménagé afin de répondre à plusieurs problématiques. Le premier objectif des travaux prévus en juin sera de **faciliter la traversée des piétons**, notamment pour rejoindre le point d'apport volontaire situé de l'autre côté de la voie. A cette fin un plateau ralentisseur permettra de réduire la vitesse automobile sur cette portion.

Pour **améliorer la visibilité** au Stop de la route du Vieux Mottay, la commune a procédé à l'achat d'une petite parcelle à la nouvelle copropriété. L'angle de vue des automobilistes sera ainsi élargi au moment de s'insérer sur la route de la Dranse.

Le projet s'étend ensuite à l'est de la route du Vieux Mottay avec **la reprise des arrêts de bus et leur mise aux normes PMR** (personnes à mobilité réduite) et le remplacement des bordures abîmées. Quant à la voie, **la reprise du tapis** est prévue jusqu'au niveau de l'impasse des Sbleunes. La partie jusqu'à la rue des Cèdres sera réalisée en 2026.

## Un projet complet et structurant pour la plaine

**En parallèle du projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Saint-Exupéry et de la construction de m**

La création d'une nouvelle voie entre le stade et le groupe scolaire Saint-Exupéry est liée au chantier d'extension et de réhabilitation de l'école : « *Quand nous avons repris le projet, notre priorité était de changer le lieu de dépose des enfants pour plus de sécurité, il était hors de question de continuer le long de la RD 1005* » explique le Maire Jacques Grandchamp.

Au fil des années, d'autres projets et volontés ont vu le jour dans le secteur et certains sont sur le point de devenir concrets comme la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire. « *Nous avons aussi la ViaRhôna qui va passer à proximité tandis que nous voulons développer de notre côté les mobilités douces, ou encore le site autour du port qui pourrait changer dans les années à venir (voir page 9)* » complète Éric Gaydon, Adjoint aux travaux.

La nouvelle voie va relier la rue de la Chapelle à celle du Port à l'arrière du groupe scolaire et sans impacter l'emprise des terrains de football. Le chantier débutera au début de l'été avec une enveloppe de 926 000 euros ttc pour une durée d'environ 3 mois.

### 1. Sécurité

La portion le long du groupe scolaire Saint-Exupéry sera ouverte uniquement pendant les heures de dépose des élèves. Plusieurs places *arrêt minute* seront aménagées.

### 2. Mobilité

La nouvelle voie sera accessible aux piétons et aux cyclistes, elle connectera le complexe sportif de la Cité de l'eau via la piste cyclable existante rue de la Chapelle et route du Vieux Mottay et à terme sera reliée à la ViaRhôna depuis le Vieux Village.

### 3. Stationnement

Pour compléter l'aménagement, un parking de 120 places est prévu en 2026. Il pourra être utilisé par les parents d'élèves, les patients de la maison de santé, les familles de la micro-crèche tout comme les usagers de maison des associations et du stade. À long terme, il remplacera le parking de la place François Celle. Des places seront aussi réservées pour les professionnels de santé.

### 4. Durabilité

« *Pour ces aménagements, nous avons choisi des matériaux de qualité, qui durent dans le temps afin de limiter les entretiens onéreux* » indique Éric Gaydon. Les places de stationnement seront végétalisées, de nombreux arbres seront plantés et des bornes de recharge pour véhicules électriques installées. Les éclairages du site seront en LED, peu énergivores.



« Ces aménagements sont indispensables. Ils restent à taille humaine et permettent d'anticiper les développements à venir du village portuaire. Ce projet global permet aussi de relier les habitants entre eux, du Vieux Village au port de plaisance. »

(Éric Gaydon, Adjoint aux travaux)



# e d'Amphion

Maison de santé pluridisciplinaire, la commune aménage la voirie et anticipe la question du stationnement.



## La construction de la maison de santé débutera cet été



Pour une meilleure intégration paysagère, le bâtiment reprend certains codes architecturaux du groupe scolaire Saint-Exupéry

Le projet de maison de santé pluridisciplinaire porté par la société Santéalp va rentrer dans le vif dès cet été avec le lancement des travaux. Le bâtiment qui sera érigé à la place de la Maison Blanc sur une surface de plus de 1200 m<sup>2</sup> pourra accueillir 15 cabinets médicaux afin de proposer une diversité de spécialités médicales bienvenue sur le territoire : « *La superficie des locaux est dimensionnée sur mesure, en fonction des besoins du professionnel de santé, afin d'assurer un cadre parfaitement adapté à son exercice* » explique le porteur du projet. Pour compléter une micro-crèche de 130 m<sup>2</sup> avec douze berceaux sera aménagée. L'objectif de Santéalp est d'ouvrir la maison de santé le premier semestre 2027.

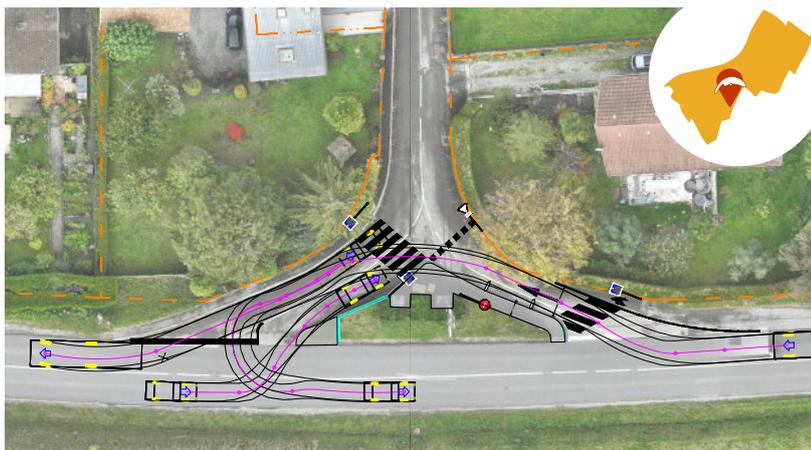
## Un été bien rempli pour l'avenue de Savoie

**La route départementale qui relie le chef-lieu à Marin va connaître trois chantiers cet été : reprise des intersections des rues de Rouly et des Branches et aménagement de l'arrêt de bus d'Avonnay.**

Dans la mesure où il n'est pas possible de réaménager la route départementale, la municipalité a décidé de procéder à des aménagements de voirie simples aux intersections avec les rues de Rouly et des Branches. « *Nous sommes conscients des difficultés d'insertion sur cette voie très fréquentée, nous devons agir pour améliorer la giration à ces carrefours sensibles* » explique Éric Gaydon, Adjoint aux travaux.

### Les sens de circulation revus

Les deux pattes d'oie fonctionneront de manière identique à l'issue des travaux : l'insertion dans les rues depuis la route départementale (sens descendant) pourra se faire des deux côtés, par contre **pour rejoindre l'avenue de Savoie (sens montant), il faudra prendre le Stop à l'ouest.** « *Le premier objectif de ces travaux sera donc d'améliorer la visibilité aux carrefours* » souligne Éric Gaydon. Le gain d'espace à l'est permettra d'aménager des cheminements pour les piétons.



### Le projet rue des Branches

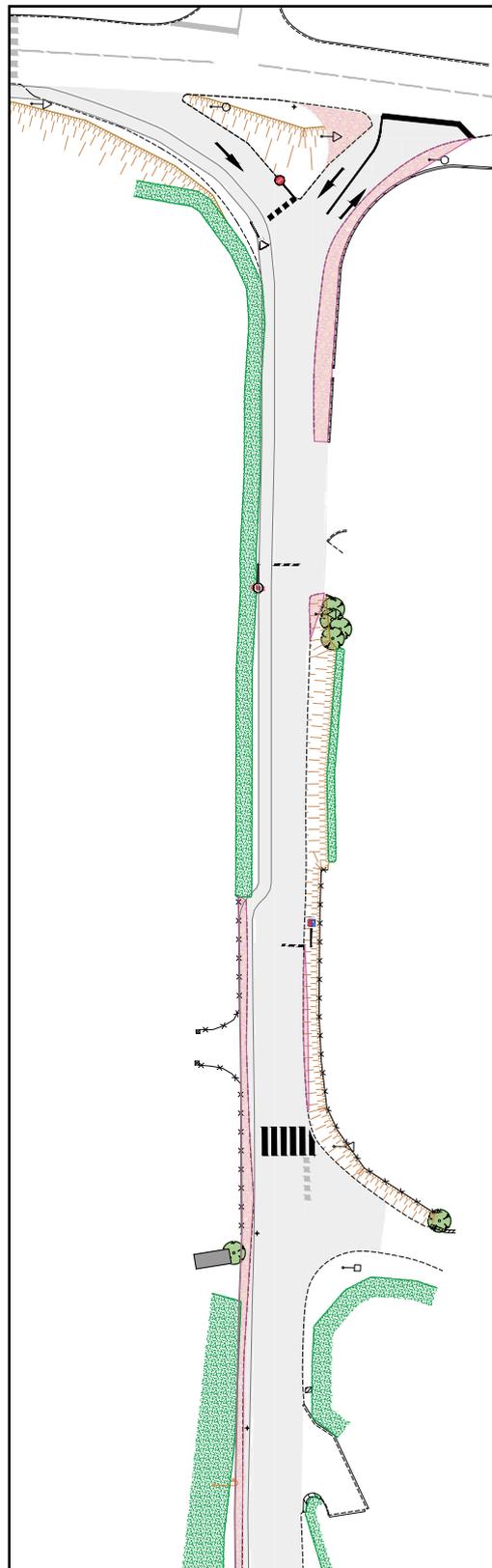
À Rouly, pour permettre aux piétons de relier le trottoir existant sur la partie basse de la rue, un cheminement sécurisé avec des potelets sera créé. Les enrobés seront également repris, jusqu'à l'entrée du lotissement *Les Terrasses d'Amphion*, avec la création d'une chicane pour limiter la vitesse automobile.

Aux Branches, le chantier permettra en outre de reprendre la plateforme où sont situés les bacs roulants.

Ces travaux sont prévus pour le mois d'août pour une durée d'environ 5 semaines et un budget de 195 000 euros ttc.

### L'éclairage public également amélioré

En plus de la voirie, la municipalité investit également dans l'amélioration de l'éclairage public de l'avenue de Savoie. Progressivement depuis ce printemps, les ampoules halogènes sont remplacées par des LED, plus puissantes et moins énergivores.

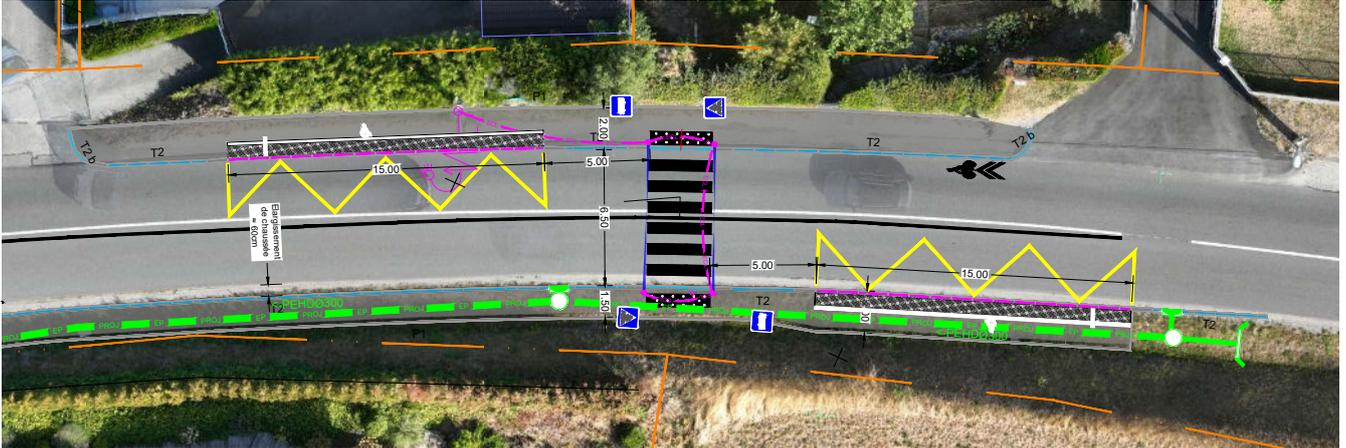


Le projet rue de Rouly



# L'arrêt de bus d'Avonnay prêt pour la rentrée des classes

Très attendu par les riverains d'Avonnay de Publier comme de Marin, l'arrêt de bus du secteur ainsi qu'un aménagement de la voirie pour sécuriser son accès seront réalisés cet été.



Le projet concerne à la fois Publier (au nord) et Marin (au sud)

Figurant parmi les arrêts de bus « dangereux » dans le classement de la communauté de communes (en charge de la compétence transports scolaires), **la sécurisation de l'arrêt de bus d'Avonnay est nécessaire.** « Il existe une forte et légitime attente des familles sur ce dossier. Les discussions avec toutes les parties prenantes : Publier, Marin, la CCPEVA et le Département de la Haute-Savoie, ont malheureusement pris du temps mais nous allons pouvoir lancer les travaux en juillet et tout sera terminé pour la prochaine rentrée des classes » explique l'Adjoint aux travaux Éric Gaydon. Pressée de voir la situation se dénouer, la ville de Publier a pris à sa charge l'intégralité de la maîtrise d'œuvre (10 800 euros ttc).

Le coût des travaux, estimé à 121 000 euros ttc, est partagé entre Publier et Marin, en attente d'un soutien financier du Département de la Haute-Savoie.

Le chantier prévu pour le mois de juillet consiste en la réalisation de trottoirs et de quais bus avec un marquage au sol spécifique et une traversée piétonne visible grâce au système de lasers bleus.

## Lasers bleus : l'innovation, même pour les passages piétons

C'est à La Rive, lors du réaménagement de la RD 1005 et de la création du nouveau quai que sont apparus les premières traversées piétonnes équipées de lasers bleus.

« Nous avons eu beaucoup de retours positifs sur cette solution » remarque éric Gaydon. **Outre l'amélioration significative de la visibilité des traversées piétonnes la nuit et les soirs de pluie, les lasers incitent les usagers à emprunter précisément les passages.** « Nous souhaitons équiper les endroits stratégiques comme les arrêts de bus, nous l'avons déjà fait au Vuarché et au Senaillet » poursuit l'élu satisfait de voir que d'autres communes du Chablais en installent (Thonon-les-Bains, Chens-sur-Léman).

L'aménagement de ce dispositif sécuritaire nécessite un investissement (6 000 euros, sans le génie civil). Les bornes sont raccordées au réseau électrique de l'éclairage public.



# Découvrir

## 30 ans au rythme de tous au centre sportif

Infrastructure centrale à Publier, le centre sportif a ouvert ses portes aux Publiérains en 1995. Retour en quelques images sur l'histoire de ce site avant l'anniversaire du 21 au 28 juin prochains.



### Une semaine de festivités du 21 au 28 juin

Pour marquer le trentième anniversaire du centre sportif, les services des sports a convié les associations sportives de Publier pour une semaine de démonstrations et d'initiations du 21 au 28 juin, inauguration le 23 juin à 19h.

Programme complet page 18 et sur [ville-publier.fr](http://ville-publier.fr)



C'est le 13 novembre 1995 que le centre sportif a ouvert au public. Dessiné par l'architecte Rémy Butler et Ligne 7 Architecture, de grande dimension, bien intégré dans son environnement et construit avec des matériaux nobles, il est inauguré le 18 novembre avec un spectacle dans la salle omnisport (aujourd'hui la salle Athéna) avec gymnastique, acrobaties, escalade et danse : « *La tribune était en béton brut à l'époque, nous avons déroulé de la moquette pour que les spectateurs puissent s'asseoir, il y avait du monde partout* » se rappelle David Levamis, directeur des sports.

À l'époque, l'ancien Maire Bernard Comont s'était fixé 4 objectifs :

1. Permettre aux activités existantes d'avoir une structure adaptée
2. Créer de nouvelles activités (gymnastique, sports acrobatiques, escalade, badminton, judo et basketball)
3. Faire venir les scolaires pour leurs activités sportives et pédagogiques grâce à des salles adaptées
4. Accueillir des événements

30 ans plus tard, nul doute que ces buts sont atteints avec plus de 70 heures d'ouverture hebdomadaire, 170 000 usagers par an, 550 élèves accueillis chaque semaine en moyenne par l'école municipale des sports et près de 50 événements de nature variée organisés chaque année. En 2004, ouvre la salle Olympe (salle événementielle, salle de judo, terrains de badminton et de tennis) pour soulager le centre sportif qui arrivait déjà à saturation.

Le centre sportif en images :

**1. Construction** Le chantier du centre sportif démarré en 1994 a duré 1 an et demi. **2. Acro** Le centre sportif a reçu des événements prestigieux comme en 2008 avec une étape de la coupe du monde de sports acrobatiques. Pour la première fois étaient réunis dans un même lieu gymnastique acrobatique, tumbling et trampoline. **3. Clubs** Chaque semaine, les clubs sportifs organisent plus de 220 séances dans le centre sportif. **4. Culture** *Un corp sain dans un esprit sain*, le bâtiment accueille aussi une galerie d'exposition. **5. G8** Lors du G8 d'Evian en 2003, le complexe devient le centre de presse et les journalistes du monde entier se restaurent en salle Acropole. **6. Enfants** Dès leur plus jeune âge, les Publiérains découvrent le centre sportif avec leurs écoles.



## 30 ans du centre sportif : le programme

### SAMEDI 21 JUIN

**Tournoi de kyudo** par Kyudo Chablais de 9h à 17h  
salle Athéna

### Découverte QiGong

**TaiChi** par Sakura de 9h30 à 11h30  
salle Héraclès  
*Adultes*

### Démonstrations de cours enfants

par les Amis de la danse de 13h30 à 16h puis **initiation pour tous** de 16h à 17h  
salle Nymphéa 2

### Découverte et initiation badminton

par le FLAP de 13h30 à 17h  
salle Olympe  
*Ouvert à tous*

### Découverte tennis

par le TAP, **initiation** de 14h à 15h, **tournoi amical** de 15h à 16h30  
salle Olympe  
*A partir de 12 ans*

### Démonstration vélo et ateliers découverte

par la Team Allinges Publier de 14h à 16h  
parvis de la salle Olympe  
*Enfants de 7 à 15 ans*

### LUNDI 23 JUIN

### Découverte yoga

par le FLAP à partir de 18h30  
salle Nymphéa 1  
*Adultes*

### Tournoi de basket 3x3

par le FLAP de 19h30 à 23h  
salle Athéna

### Inauguration officielle

à 19h  
carré central

### MARDI 24 JUIN

### Découverte gymnastique et gymnastique acrobatique

par l'EDGAAP à partir de 17h30  
salle Acropole  
*Tenue sportive, inscriptions sur place, créneaux enfants (de 2 à 17 ans) à 17h45, 18h15, 18h45 et 19h15, créneaux adultes à 20h et 21h30*

### Découverte escalade

par le FLAP de 18h à 21h  
salle Athéna  
*Tenue sportive, cheveux attachés*

### Initiation basketball par le FLAP

de 18h à 20h  
salle Athéna  
*Enfants de 6 à 11 ans*

### Découverte self défense

par Tribal fighting system de 18h à 20h  
salle Nymphéa 1  
*A partir de 16 ans*

**Spectacle Le Lac** par l'école de musique de Publier avec des élèves des écoles de Publier et de Marin. 250 chanteurs et musiciens seront sur scène.

à 19h30  
salle Olympe  
*Entrée libre, chapeau*

### MERCREDI 25 JUIN

### Découverte QiGong TaiChi

par Sakura de 10h à 11h30  
salle Héraclès  
*Adultes, 25 personnes maximum*

**Jeux de raquettes** par le TAP, initiations

de 10h à 12h  
salle Athéna  
*Enfants de 4 à 12 ans*

### Démonstrations de danse

par le FLAP de 14h à 16h30  
salle Olympe

### Initiation au football

par le CSAP de 14h à 16h30  
salle Athéna  
*Enfants à partir de 6 ans*

### Marathon fitness

par l'ALFAP de 18h30 à 21h30  
salle Athéna  
*18h tonification posturale, 18h45 renforcement musculaire, 19h30 renforcement cardiaque, 20h15 cardio danse, à partir de 16 ans, tenue sportive, chaussures propres, tapis et gourde conseillés*

### JEUDI 26 JUIN

### Spectacle Microcosmos

par l'école Saint-Exupéry à 16h45  
salle Olympe

### Spectacle Au bout du conte

par l'école Thomas Pesquet à 18h30  
salle Olympe

### Découverte escalade

par le FLAP de 18h à 21h  
salle Athéna  
*Tenue sportive, cheveux attachés*

### Découverte Kyudo

par Kyudo Chablais de 18h à 21h  
salle Athéna  
*A partir de 12 ans*

### VENDREDI 27 JUIN

**Spectacle Le voyage des contes** par l'école

maternelle Simone Veil à 9h30  
salle Olympe

### Spectacle acrobatique

par l'EDGAPP de 18h30 à 19h30  
salle Olympe  
*Avec la participation de Jerry Hardy, ancien champion du monde de tumbling*

### Danses en couple

par les Amis de la danse et Nuances de danse, **initiation** de 20h à 21h et **soirée danse** à 21h  
salle Athéna  
*Salsa, bachata, rock, WCS*

### SAMEDI 28 JUIN

### Découverte escalade

par le FLAP de 9h à 12h  
salle Athéna  
*Tenue sportive, cheveux attachés*

### Découverte aikido

par le FLAP de 10h à 12h  
salle Héraclès  
*Enfants à partir de 6 ans, adultes*

### Démonstrations de danse

par la Valentin's Company de 14h à 16h  
salle Athéna

### Gala des 30 ans

par l'EDGAPP à 17h30  
salle Olympe  
*Thème 1995, entrée adulte 8€, moins de 12 ans 4€, gratuit moins de 6 ans*

*Sauf mention contraire, toutes les animations sont gratuites.*



## Françoise Vason fait vivre la mémoire de la déportation

*Fille de déporté, Françoise Vason est de toutes les cérémonies patriotiques depuis son enfance. A l'occasion des 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale elle a décidé de s'engager en direction des enfants avec plusieurs actions de sensibilisation.*



**Françoise Vason le 27 avril lors de la cérémonie de la journée du souvenir des victimes de la déportation.**

Dans la famille Vason-Cottet, le devoir de mémoire est bien ancré. Son histoire, c'est une histoire familiale, une histoire de transmission, celle de son père Joachim Cottet raflé par les nazis en 1943 lors du drame d'Habère-Lullin où le 25 décembre 25 jeunes qui voulaient fêter Noël ont été fusillées et 8 déportées. Deux ont survécu dont Joachim Cottet qui rentre en Haute-Savoie le 30 mai 1945 après la libération des camps, il devient receveur des PTT dans le Chablais. « *Son internement l'a marqué à vie évidemment, c'était très douloureux pour lui d'en parler* » raconte Françoise Vason. « *A table, il fallait toujours terminer son assiette et ne jamais jeter le pain, il disait « j'ai crevé de faim en Allemagne » se souvient-elle.*

En 1993, lors du 50<sup>ème</sup> anniversaire du massacre d'Habère-Lullin, Joachim Cottet décide finalement de laisser une trace écrite à sa famille, ses 3 enfants et ses 6 petits-enfants. « *Il m'envoyait les feuillets par voie postale et je les tapais à la machine* » explique sa fille. « *C'est écrit avec une grande précision. J'ai été très émue à sa lecture, j'ai compris toute cette souffrance, quand on est jeune on ne se rend pas toujours compte* ».

### 2025, 80 ans après

Membre de la FNDIRP (fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes), la Publiéraine participe chaque année à la cérémonie de la journée du souvenir des victimes de la déportation (le dernier dimanche du mois d'avril). Elle lit le message du gouvernement et dépose une gerbe au pied de la stèle de la déportation inaugurée en 2009 sur l'esplanade Jean Moulin avec André Servoz le président de la section Chablais de la FNDIRP. A l'occasion des 80 ans de la libération des camps de concentration, Françoise Vason a lu cette année un extrait du témoignage de son père aujourd'hui décédé : « *C'était donc vrai, le cauchemar finissait et nous étions vivants* ».

Encouragée par les mots de son père : « *J'espère vous avoir convaincu de ne jamais oublier, et si l'occasion vous est donnée, de continuer à faire vivre ce passage de l'Histoire qui a véritablement existé. Je vous le demande pour moi mais aussi pour tous ceux qui n'ont pas connu le bonheur de sortir de cet enfer et si nous sommes là aujourd'hui, c'est peut-être grâce à tous ces hommes, toutes ces femmes et enfants, morts dans l'atrocité, dans l'humiliation, dans la déchéance humaine, afin que nous puissions vivre libre* », Françoise Vason a souhaité intervenir dans les écoles 80 ans après la libération des camps. « *Les déportés ont dit « Plus jamais ça » mais quand on regarde la situation internationale, je me demande parfois si l'Histoire a servi ? Je garde toutefois confiance en l'Être Humain qui a la capacité à se rassembler lorsqu'il y a une tragédie. Pour que l'Histoire ne se répète pas, nous devons transmettre et faire vivre cette mémoire* » ajoute-t-elle.

### Une exposition et des interventions dans les écoles

Décidée à rencontrer les enfants, Françoise Vason est intervenue avec son époux en avril et mai dans les classes de CM1 et de CM2 des groupes scolaires Saint-Exupéry et Simone Veil. Pour compléter son témoignage, elle a installé dans ces écoles une exposition de la FNDIRP. « *Les enfants ont réalisé un gros travail avec leurs enseignants et se sont montrés très intéressés. A la fin, ils nous ont remercié, j'ai été sensible à ces échanges* » raconte Françoise Vason.

## Entr'AIDE Publier : un outil de solidarité et de proximité

*Afin de développer la solidarité à l'échelle locale, le centre communal d'action sociale a lancé en avril Entr'AIDE Publier, une nouveauté destinée à mettre en relation bénévoles et bénéficiaires.*



*Entr'AIDE Publier est accessible en quelques clics depuis la page internet du CCAS [ccas.ville-publier.fr](http://ccas.ville-publier.fr).*

Entr'AIDE Publier est un outil né de l'idée simple de rapprocher les gens. Pour apporter une réponse globale aux problématiques d'isolement, d'autonomie et de maintien à domicile, le CCAS a lancé en avril la plateforme en ligne, **sécurisée et gratuite, Entr'AIDE Publier.**

Ce dispositif numérique met en relation les bénévoles d'un côté et les bénéficiaires de l'autre : « *Après s'être inscrits, les bénévoles sont reçus et signent une charte d'engagement, nous les accompagnons aussi pour découvrir l'outil* » explique Éloïse Duret, directrice du CCAS.

Les bénéficiaires, habitants de Publier à partir de 60 ans ou en situation de handicap, pourront, à partir de début juin, s'inscrire et **demande un service ponctuel** (accompagnement à un rendez-vous, petites courses, petit bricolage, lien social). « *Les bénévoles reçoivent alors un message et sont libres de répondre en fonction de leurs disponibilités* ».

*Renseignements au 04 50 70 84 20 le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h, [entraide.ville-publier.fr](mailto:entraide.ville-publier.fr).*

« *Lors de l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2022, nous avons constaté que Publier n'échappait pas au vieillissement de sa population, d'où la nécessité de mobiliser des moyens pour contribuer au maintien à domicile de nos aînés. J'ai aussi été frappée, lors d'une tournée de portage de repas, par l'isolement de certaines personnes âgées. Dans mon entourage également, j'ai vu des personnes seules en difficulté pour accomplir des gestes simples du quotidien. Parallèlement, des habitants m'ont fait part de leur envie d'aider, de donner un peu de leur temps, sans savoir comment s'y prendre ni vers qui se tourner.* »



(Christelle Gaudet, adjointe en charge des affaires sociales et des solidarités intergénérationnelles)

### Exposition « *Quels âges as-tu ?* » jusqu'au 15 juin

Afin d'aller à rebours des préjugés à l'encontre des personnes âgées, l'exposition photo du CCAS est librement accessible jusqu'au 15 juin au centre sportif (350 route du Vieux Mottay). Pour ce projet original, ce sont des séniors Publiérains qui ont joué les modèles.

*Exposition gratuite du lundi au samedi aux heures d'ouverture du centre sportif.*



# Vols, arnaques, se prémunir

**Les élus sont régulièrement sensibilisés par les services de police sur les problématiques de vols et d'arnaques dont les principales victimes sont souvent les personnes vulnérables. Sans tomber dans l'excès de méfiance, certains conseils sont simples à appliquer.**

## 1. Démarchages abusifs et vols par ruse

Les démarchages à domicile officiels concernent des cas bien précis (recensement, relevé de compteur, etc), les ONG (Croix Rouge, MSF) annoncent leur venue à la mairie et de manière générale l'information est diffusée sur le site internet *ville-publier.fr* ou sur les panneaux lumineux. La vigilance est de mise dans le cas des livraisons à domicile, s'il vous est demandé un paiement même minime pour la livraison alors que ces frais sont réglés lors de la commande.

## 2. Téléphone, SMS, e-mails, réseaux sociaux

Les moyens de communication sont des terrains de chasse privilégiés par les arnaqueurs. Via l'usurpation d'identité il est facile de demander de l'argent à un proche, il est toujours important de vérifier l'identité de son interlocuteur. Les liens qui mènent sur des sites internet a priori officiels pour un paiement

sont aussi de plus en plus nombreux. Pourtant, l'administration adresse encore des courriers postaux.

## 3. Vols, cambriolages

80% des cambriolages ont lieu pendant la journée. Les voleurs utilisent des techniques de repérages nouvelles afin de s'assurer que personne n'est dans le domicile visé (exemple : la feuille blanche qui dépasse de la boîte aux lettres). Faire relever son courrier, faire ouvrir les stores et volets en journée, allumer le soir (grâce à un voisin ou de la domotique) permet de se prémunir. En cas d'absence, il est recommandé de laisser ses fenêtres fermées, y compris celles aux étages.

*En cas de doute, la démarche conseillée est de contacter la police nationale au 17 ou la police municipale au 04 50 70 84 34 en prenant soin de noter un maximum d'informations (véhicule, tenue).*

## Les défibrillateurs recensés sur une carte en ligne

L'ensemble des défibrillateurs opérationnels sur la commune sont recensés en ligne sur une carte. Dans les bâtiments communaux, chez les professionnels de santé, voire chez des particuliers, trouvez rapidement cet équipement qui peut sauver une vie.

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque il est recommandé dans un premier temps d'appeler les secours (le 15 ou le 112) puis de procéder à un massage cardiaque le temps que les secours arrivent. Si un défibrillateur est à proximité : l'utiliser.

Carte en ligne sur [defibrillateurs.info](http://defibrillateurs.info)



## Le saviez-vous?



### Tri des biodéchets : les solutions existent !

Afin de réduire l'impact environnemental de la société et de faciliter le traitement des biodéchets qui peuvent être transformés en compost, plusieurs dispositifs ont été mis en place par la communauté de communes (CCPEVA en 2024).

- Des composteurs gratuits : le composteur permet de produire de l'engrais naturel pour son propre jardin. La CCPEVA fournit gratuitement des composteurs aux particuliers ainsi qu'aux copropriétés et aux lotissements. Les ambassadeurs du tri accompagnent les habitants tout au long de cette démarche.
- Les points d'apport volontaire : en milieu urbain, les habitants peuvent apporter leurs biodéchets dans les points de collecte (rue des Châtaigniers et rue du clos Viry)

Plus d'informations sur [cc-peva.fr/20216-le-tri-des-biodechets.htm](http://cc-peva.fr/20216-le-tri-des-biodechets.htm)

## Agenda

Dates à retenir

MANIFESTATION

### Fête des quais

Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 août

La Fête des quais revient avec la formule lancée en 2023 : une soirée de lancement le vendredi 1<sup>er</sup> août puis une journée festive le samedi 2 août.

Au programme :

- Spectacle pyrotechnique musical *Les Reflets du Léman*
- Concerts
- Marché artisanal
- Fête foraine
- Vide-greniers
- Buvette
- Restauration

**Tarif :** entrée libre

**Lieu :** port de plaisance

**PLUS D'INFOS SUR VILLE-PUBLIER.FR**



MANIFESTATION

### Guinguette du chef-lieu

Dimanche 13 juillet

Soirée musicale, buvette, restauration sur place à l'occasion de la Fête nationale.

**Tarif :** accès libre

**Lieu :** place du 8 mai 1945

**Horaires :** à partir de 18h

**PLUS D'INFOS SUR VILLE-PUBLIER.FR**



MANIFESTATION

### Fête de la musique

Samedi 21 juin

Concert du groupe Groovy Jack avec le soutien de La Cabane à 18h, soirée animée par DJ DAVID.M à partir de 20h.

Restauration sur place.

**Tarif :** accès libre

**Lieu :** plage municipale

**Horaires :** à partir de 18h

**PLUS D'INFOS SUR VILLE-PUBLIER.FR**



SPORT

## Fête du sauvetage

Samedi 5 juillet

La fête du sauvetage de la section Amphion-Publier fête son quarantième anniversaire. Repas et bal sous chapiteau.

**Tarif :** entrée libre

**Lieu :** parc du Miroir

**INFOS SUR AMPHION-SAUVETAGE.COM**

**Dimanche 25 mai à 17h30, Concert de printemps,** salle Olympe  
Concert de l'harmonie La Voix du Léman avec pour invitée l'harmonie de Lugrin. Entrée libre.

**Dimanche 8 juin à 10h30, Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine,** esplanade Jean Moulin.

**Mardi 10 juin à 19h, Réunion publique,** salle Olympe  
Réunion publique bilan et perspective.

**Samedi 14 juin, 12 juillet, 9 août et 13 septembre à 9h, Exposition automobile,** place François Celle  
Proposée par le DS club du Léman pendant le marché alimentaire. Accès libre, buvette.

**Mercredi 18 juin à 14h, Enquête au Jurassique,** médiathèque Anna de Noailles  
Jeux en famille avec la Ludothèque à roulettes. À partir de 2 ans, entrée libre.

**Samedi 28 juin de 9h à 17h, Formation premiers secours citoyen,** centre de secours d'Évian  
Ouvert aux Publiérains, inscription au 04 50 26 97 48 ou à [ccas@ville-publier.fr](mailto:ccas@ville-publier.fr). Participation de 35 euros.

**Samedi 28 juin de 10h à 12h30, Troc livres, CD et DVD,** médiathèque Anna de Noailles  
Échanges libres sans achat, dépôt des documents le mercredi 25 juin et le vendredi 27 juin.

**Samedi 5 juillet à 19h30, Spectacle Le Petit Prince,** théâtre Novarina, Thonon  
Spectacle de danse du FLAP, entrée 8 euros, billetterie en ligne sur [flap-74.fr](http://flap-74.fr).

**Lundi 14 juillet à 11h30, Cérémonie de la Fête Nationale,** esplanade Jean Moulin

**Mardi 15 juillet à 21h30, Ciné plein-air Un p'tit truc en plus,** plage municipale  
Entrée libre.

**Vendredi 18 juillet de 15h30 à 19h, Collecte de sang,** salle Olympe  
Réservations en ligne sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

**Du 9 au 30 août, Cirque de Vérone,** parc du Clos de Viry

**Du 10 au 15 août, Stage international de danse,** centre sportif  
Informations sur [stage-danse-publier.fr](http://stage-danse-publier.fr)

**Mercredi 20 août à 21h, Ciné plein-air Migration,** plage municipale  
Entrée libre.

**Mercredi 27 août à 15h, Ludothèque à roulettes,** médiathèque Anna de Noailles  
Jeux en famille dans le parc de la médiathèque. À partir de 1 an, entrée libre

**Samedi 6 septembre de 9h30 à 14h, Forum des associations,** salle Olympe

**Mercredi 24 septembre, Ateliers Légo les 4 saisons,** médiathèque Anna de Noailles  
Ateliers créatifs pour les 5/6 ans de 9h30 à 11h et pour les 7/11 ans de 14h à 15h30. Gratuit sur inscription au 04 50 70 84 98.

**Samedi 27 septembre, Boom septembre en or,** salle polyvalente de Marin  
Organisée par le CCAS, recettes entièrement reversées à la lutte contre les cancers pédiatriques

**Lundi 6 octobre à 14h, Thé dansant,** salle des Châtaigniers  
Proposé par le CCAS. A partir de 60 ans, inscription au 04 50 26 97 48 ou à [ccas@ville-publier.fr](mailto:ccas@ville-publier.fr). Entrée publiérains 5 euros, 10 euros extérieurs.

**Du 6 au 12 octobre, Semaine bleue**  
Semaine nationale des retraités et personnes âgées, thème de l'alimentation. Organisée par le CCAS.



## Travaux bruyants, du calme

Le retour des beaux jours annonce celui des entretiens extérieurs. Tondeuses, taille-haies ou autres tronçonneuses sont huilés et de sortie. Afin de garantir le vivre-ensemble et les bonnes relations de voisinage, un arrêté existe depuis 2018 (AR2018-211) pour encadrer ces pratiques. Le document précise les horaires d'utilisation des appareils « susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises ». **Les particuliers sont ainsi autorisés à réaliser ces travaux les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h. Les dimanches et jours fériés sont interdits.**

Les activités professionnelles sont aussi concernées par l'arrêté qui interdit les travaux bruyants avant 7h et après 20h du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés.



Andrii - stock.adobe.com

### Les bords du lac interdits aux chiens l'été

Afin d'éviter les conflits d'usage entre les usagers du littoral (baigneurs, promeneurs, etc) et les chiens et leurs propriétaires, **la commune a décidé d'interdire les grèves, plages et de manière générale l'ensemble du bord du lac aux chiens, même tenus en laisse, du 15 juin au 15 septembre (arrêté AR2025-202).**

L'expérimentation d'une plage dédiée à la baignade des chiens ayant été jugée non-conclusive, le site au droit du parc Maxima retrouve dès cet année son usage ordinaire et est également interdit aux chiens.

La mairie rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse sur l'espace public et que les déjections canines doivent être ramassées. Des sachets sont à disposition des propriétaires de chien aux abords des nombreux espaces de promenade de la commune.

### La capitainerie déplacée

Jusqu'à présent dans le bâtiment à l'angle des rues de Port et de la Plage, la capitainerie a été déplacée de quelques dizaines de mètres en avril. Celle-ci est désormais située rue de la Plage à côté de la rampe du port de plaisance. La capitainerie est ouverte le samedi matin de 10h à 12h jusqu'au 8 juin puis jusqu'au 23 octobre : le lundi de 14h à 16h, le mardi de 9h à 12, le jeudi de 9h à 12h et le samedi de 10h à 12h.



## Les dernières délibérations du conseil municipal

### 7 avril 2025

- Budget principal - approbation du compte financier unique 2024
- Vote des taux d'imposition 2025
- Budget principal - approbation du budget primitif 2025
- Attribution des subventions aux associations et approbation des conventions d'objectifs et de moyens

- Demande de transfert de propriété du domaine public fluvial

*Les conseils municipaux sont filmés dans la mesure du possible, les vidéos des débats peuvent être visionnées sur [ville-publier.fr](http://ville-publier.fr). Toutes les délibérations sont également disponibles en ligne.*

*Prochains conseils municipaux à la salle des Châtaigniers : lundi 26 mai à 19h, mardi 1<sup>er</sup> juillet à 19h*



## Tribunes

### Liste Unis pour Publier-Amphion

Trop de budgets communaux laissent la part belle au fonctionnement et réduisent pour cela les investissements à la portion congrue.

Qu'en est-il de Publier ?

Premier défi à notre arrivée, rétablir une relation financière et politique équilibrée avec l'intercommunalité. S'il reste à faire pour recentrer son action sur les compétences que les communes lui ont transféré, afin que cette mise en commun tienne ses promesses, nous avons au moins pu faire cesser l'injustice que subissait Publier depuis 2017. Cela s'est fait au prix d'une implication plus engagée et exigeante que par le passé, conforme à la place qui revient à Publier, poumon économique de la CCPEVA. Notre commune dispose ainsi de près d'un million d'euros de plus par an pour ses projets. Une recherche active de subventions renforce ce complément de ressources.

Notre second défi aura été de contraindre les dépenses de fonctionnement pour réorienter plus de ressources vers la maintenance, le remplacement et l'acquisition d'équipements structurants et de sécurité en cohérence avec l'augmentation de la population.

Après plusieurs années d'investissement lourds dans les années 90, trois mandatures de sous-investissement chronique ont suivi. Laissant les infrastructures existantes sans les travaux indispensables pour assurer leur pérennité. La salle polyvalente, la mairie, la cité de l'eau, le centre technique municipal en sont des exemples. Les ressources à trouver pour corriger cette situation sont un véritable défi financier face à la réduction de notre autonomie financière par l'Etat et à ses ponctions récurrentes sachant que nous ne voulons pas accroître l'endettement de la commune au-delà de son niveau d'avant 2020.

Notre commune est irriguée par de vastes espaces libres de constructions, par des bords de lac exceptionnels. Cela nous offre une véritable respiration verte qu'il est urgent de protéger d'une densification excessive. Là encore il nous faudra trouver les ressources financières pour protéger cette situation dans le temps.

Au-delà de tout esprit partisan et sans préjuger des choix que ferons les publiérains en 2026, il restera donc beaucoup de travail pour l'équipe qui dans quelques mois prendra en charge le pilotage de Publier.

### Liste Publier Amphion nouvel horizon

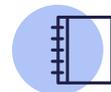
En avril, les citoyens de Publier apprenaient que les horaires de la piscine municipale allaient subir quelques aménagements pour pouvoir faire face à un problème de ventilation. Des mesures telles que l'augmentation d'apport d'eau neuve, la diminution de la quantité de chlore ainsi que la limitation des ouvertures au public devaient permettre de retrouver une qualité d'air conforme. Il s'avère que ces mesures n'étaient pas suffisantes puisque la piscine a été fermée et ce jusqu'à la Toussaint soit plus de 6 mois. Le manque à gagner est très important sachant que le budget piscine est déjà en fonctionnement normal déficitaire. De plus, la piscine de Publier accueille le « savoir nager » pour les scolaires en dehors des périodes d'ouverture des piscines des communes voisines, notamment pour le secteur CCPEVA. La gestion de la piscine n'étant pas communautaire, la commune de Publier est seule à financer son budget fonctionnement. La ventilation datant de la construction de la piscine (1999), il nous semble qu'un suivi technique plus strict de cette installation aurait dû permettre de déceler la dégradation du système de ventilation et d'anticiper

les travaux de modernisation. Double peine : coût des travaux et manque à gagner dû à la fermeture. Des investissements telle que la construction d'une nouvelle salle des fêtes sont nécessaire, mais pas au détriment de l'entretien du patrimoine existant. Beaucoup trop de fermeture de locaux tels que la salle de fitness, la salle polyvalente sans remplacement immédiat, pénalisent les activités des associations publiéraines et la vie sociale des habitants de notre belle commune.

Nous restons mobilisés et à votre écoute, si vous souhaitez nous faire partager un thème particulier ou vos ressentis sur divers sujets concernant notre commune par email: [elus.panh@gmail.com](mailto:elus.panh@gmail.com).

# État civil

du 15 février au 30 avril 2025



## Naissances

07/11/2024 DODANE Adèle  
17/02/2025 ROS Axelle  
22/02/2025 GRIMM Alice  
28/02/2025 SAFFRÉ Manon  
08/03/2025 CHOUKROUN Soleyra  
12/03/2025 FABREGAT MOREAU Ellie  
13/03/2025 STEIGER Anaïs  
16/03/2025 CANIAUX Lévann  
16/03/2025 MEUBRY Léliana  
16/03/2025 AÏMONTCHÉ Lyssia  
17/03/2025 ARNAOUT Liam  
18/03/2025 BIANCO WAINE Amalia  
24/03/2025 RACINO Lino  
29/03/2025 TOFFIER KEBLI Naïm  
29/03/2025 WOLFF MULLER Alexandre  
05/04/2025 PÉNOT Héloïse  
08/04/2025 GIDEL ERTZSCHEID Isac



**Bienvenue à Axelle Ros, née le 17 février**

*N'hésitez pas à envoyer vos photos pour illustrer la page de l'état civil à [communication@ville-publier.fr](mailto:communication@ville-publier.fr)*

*En raison de l'application de la réglementation RGPD, le nom des personnes concernées par l'État civil n'est publié qu'avec l'accord des intéressés.*

## Décès

01/03/2025 SAUNIER née BON Yvette  
17/03/2025 PERRET née DOEBELIN Michelle  
19/03/2025 DE MAGALHAES née DA SILVA AMARAL  
Maria  
01/04/2025 DUPÉRON Stéphane  
14/04/2025 BOUJON née BLANC Ginette

## Mariages

14/09/2024 SAULNIER Bastien et VIDOT Angelina  
19/10/2024 BOUVIER Thibaut et BODINIER Elodie  
23/11/2024 PAYET Thierry et FONSECA Stéphanie  
21/12/2024 TRABICHET Jean-Pierre et CHIPAUX  
Véronique

## Hommages

La municipalité tient à saluer la mémoire de trois personnalités locales qui ont disparu ces dernières semaines.



Enseignante puis directrice de l'école du Centre (aujourd'hui l'école Saint-Exupéry) pendant 25 ans, **Michelle Perret** s'est éteinte à l'âge de 92 ans le 17 mars. Cette grande dame qui a vu défiler de nombreux amphiens, a marqué les esprits par sa méthode associant respect et bienveillance. Cette belle carrière a été récompensée par plusieurs décorations : l'ordre du grade de Chevalier des Palmes Académiques et la médaille de la ville de Publier.



Sous-préfète de l'arrondissement de Thonon-les-Bains depuis juillet 2024, **Sabine Oppiliart** est brutalement décédée le 26 mars à l'âge de 49 ans.  
*(photo : Préfecture de la Haute-Savoie)*



Conseiller municipal d'Evian et conseiller communautaire à la CCPEVA, très impliqué sur les questions de mobilité, **Yannick Rochais** est décédé le 4 avril à l'âge de 57 ans.  
*(photo : ville d'Evian)*

# Infos pratiques



## Médiathèque

**Anna de Noailles**

1099 Av. de la Rive

04 50 70 84 98



## Police Municipale

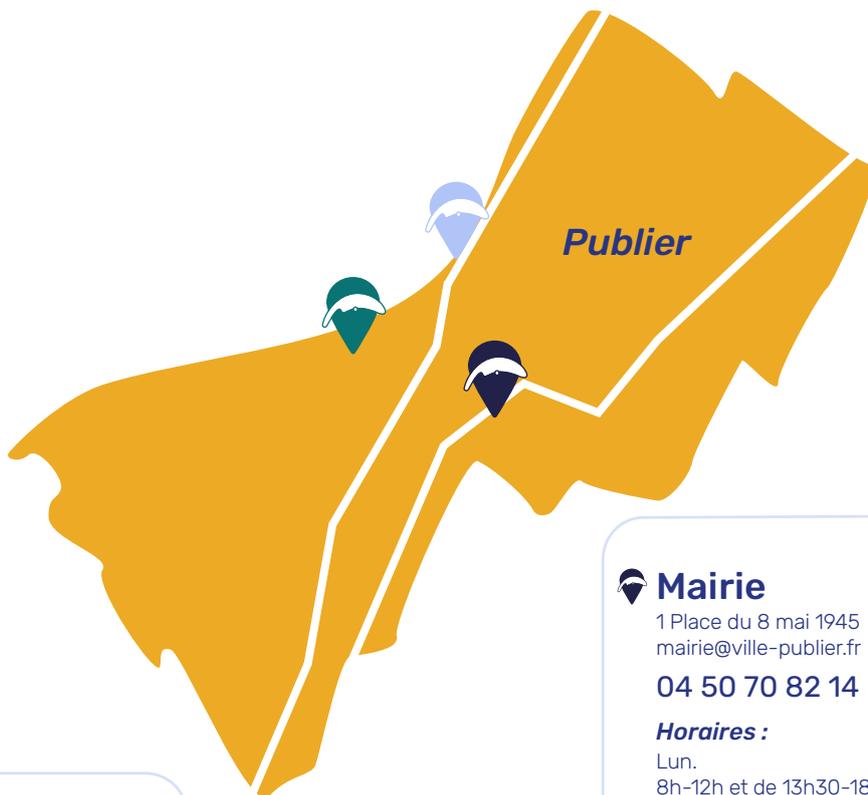
1099 Av. de la Rive

04 50 70 84 34

si urgence

07 52 62 84 01

ou 112



## Cité de l'eau

**Centre Nautique**

225 Rue des Tilleuls

04 50 70 05 06

**Centre Sportif**

350 Rte du Vieux Mottay

04 50 81 40 70



## Mairie

1 Place du 8 mai 1945

mairie@ville-publier.fr

04 50 70 82 14

### Horaires :

Lun.

8h-12h et de 13h30-18h30

Mar.

13h30-17h (fermé le matin)

Mer. Jeu. Ven.

8h-12h et de 13h30-17h

[ville-publier.fr](http://ville-publier.fr)



## CCAS

5 Place du 8 mai 1945

Ancien presbytère

ccas@ville-publier.fr

04 50 70 84 20

### Horaires (sur RDV) :

Lun.

13h30-18h30

Mar. Mer. Jeu.

8h30-12h et de 13h30-17h

## PERMANENCES DES ÉLUS

### M. le Maire :

Rendez-vous au 04 50 70 82 67

ou à [cabinetdumaire@ville-publier.fr](mailto:cabinetdumaire@ville-publier.fr)

### M. Mmes les adjoints :

Rendez-vous par courriel à

[cabinetdumaire@ville-publier.fr](mailto:cabinetdumaire@ville-publier.fr)

## PERMANENCES AU CCAS

Uniquement sur rendez-vous :

- Assistantes sociales 04 50 33 23 94
- France Services 04 58 57 03 83
- Ecrivain public 04 50 70 84 20
- Mutuelle communale 06 16 24 92 28



# Réunion publique

**Début à 19h**

- Bilan du mandat
- Perspectives pour les prochaines années
- Questions / réponses avec les élus

*Salle Olympe, rue des Tilleuls*